

LES PERMANENCES OUVERTES AU PUBLIC

DANS LES LOCAUX DU RELAIS

Périodes scolaires :

Le lundi de 15h à 19h

Le vendredi de 14h à 18h

Vacances scolaires :

Nous consulter

[Vous ne pouvez pas vous déplacer ?](#)

Des rendez-vous peuvent être organisés
dans les communes avoisinantes

[Nous contacter](#)



SERVICE GRATUIT

Le relais est un espace convivial où les parents et assistants maternels viennent trouver des informations concernant l'accueil du jeune enfant sur le territoire.

LES ATELIERS D'ÉVEIL

Le mardi de 9h45 à 11h15 (à Tinchebray)

Le vendredi de 9h45 à 11h15 (en itinérance)

[Programme sur demande](#)

COORDONNÉES

Rue des Plantes
61800 Tinchebray Bocage

06.30.55.12.01

rpe.tinchebray@ufcv.fr



santé
famille
retraite
services



RELAIS PETITE ENFANCE

TINCHEBRAY BOCAGE

UFCV

animation territoriale

POUR LES PARENTS

Le relais vous propose un accueil individualisé pour :

Vous informer sur les différents modes d'accueil du jeune enfant de 0 à 6 ans du territoire et vous aide à trouver l'accueil adapté à vos besoins.

Vous accompagner dans vos démarches administratives parents / employeurs et vous informer sur les aides auxquelles vous pouvez prétendre.

Échanger avec des professionnels sur les questions éducatives qui vous préoccupent et participer à des temps d'information et d'animation (soirées discussion, spectacles en famille...)



POUR LES ENFANTS

Le relais c'est :

Un lieu de rencontre avec des enfants et des adultes à découvrir.

Un lieu d'éveil avec des ateliers hebdomadaires où sont proposées différentes activités, des sorties, accompagné par mon assistant maternel dans un cadre sécurisant, bienveillant et adapté.

La possibilité de participer à **des animations ponctuelles** tout au long de l'année en compagnie de ma famille et/ou de mon assistant maternel.



POUR LES ASSISTANTS MATERNELS ET GARDES à DOMICILE

Le relais vous propose un lieu d'échange et d'animation pour :

Vous informer sur vos droits et devoirs en tant que salarié du particulier employeur, les démarches d'agrément.

Vous accompagner dans vos démarches administratives.

Échanger, s'informer et se former en mettant à votre disposition des documents ressources, en organisant des temps d'échanges entre professionnels de la petite enfance, des soirées discussion, des temps d'animation et de formation en fonction de vos besoins.

Valoriser le métier.

